

**VILLE DE BRUXELLES**  
**Urbanisme – Plans et autorisations**  
*A l'att.de M. G. MICHIELS*  
Centre Administratif  
Boulevard Anspach, 6  
**B - 1000 BRUXELLES**

V/Réf : F617/2017  
N/Réf. : AA/BXL-2.2611/s.613  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Impasse de la Fidelité, 11. Régularisation et transformation  
Permis d'urbanisme (Dossier traité par Mme M. Desreumaux.)

En réponse à votre lettre du 09/11, sous référence, reçue le 14/11/2017, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 29/11/2017.

La demande concerne un immeuble d'avant 1932, compris dans la zone de protection de « Chez Vincent » rue des Dominicains, 8 et de la rue des Bouchers, 7. Il est également compris dans la zone tampon délimitée par l'Unesco autour de la Grand Place dans le cadre de son inscription sur la liste du patrimoine mondial.

La demande vise principalement la régularisation de la transformation de la façade du rez-de-chaussée et du remplacement de la toiture à versants par une toiture plate (avec rehausse de la façade arrière) et du percement au dernier étage du mur mitoyen vers le n° 10 et 12 de la rue des Dominicains. Elle vise aussi le changement de destination du rez-de-chaussée en bar et l'aménagement d'un appartement 1 chambre au 2ème étage.

La CRMS déplore la qualité du dossier qui ne présente aucun document graphique de la situation régulière et se limite à présenter la situation de fait. Dans tous les cas, la CRMS est défavorable à la régularisation car il s'agit d'interventions très peu respectueuses des caractéristiques architecturales et patrimoniales de l'immeuble, de sa position au cœur d'une impasse typique et de sa situation en zone Unesco. Les nouveaux aménagements paraissent en outre de faible qualité. A titre d'exemple, la seule baie de la chambre est fixe, en PVC et à vitrage opaque, ce qui est contraire à une habitabilité de qualité (éclairage, renouvellement d'air, ...).

En conclusion, la CRMS est défavorable à la présente demande.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. AUTENNE  
Secrétaire

M.-Fr. DEGEMBE  
Présidente f.f.

Copies à : - S.P.R.B. - D.M.S. : Mme S. Valcke ; S.P.R.B. – D.U. : Mme B. Annegarn ;  
- M. G. Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme (par mail) ; Commission de concertation (par mail).